CENTURY 21

Côté Mairie
51 Avenue Henri Ginoux
92120 MONTROUGE

Barème d'honoraires

Au 14 juin 2022

TRANSACTIONS

Honoraires TTC, à la charge de l'acquéreur.

Prix de vente (en euros)	Taux
Moins de 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 300 000 €	7 %
De 300 001 € à 600 000 €	5,5%
Au-delà de 600 000 €	5 %

VENTES LOCAUX COMMERCIAUX, FONDS DE COMMERCE, TERRAINS A BATIR

Honoraires HT (à la charge du preneur) : 8%

CESSION PARKING

Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur

Jusqu'à 45.000	**2.500 €**
Au-delà	**10%**

LOCATIONS

Habitation :

Honoraires à la charge du locataire :

- Visite
- Constitution du dossier
- Rédaction du bail

12€ / m² TTC

- Réalisation de l'état des lieux **3€ / m²**

Honoraires à la charge du propriétaire :

- d'entremise et de négociation
- de visite
- de constitution du dossier
- de rédaction du bail
- d'état des lieux

7% TTC du loyer annuel hors charges

Parking :

260 € TTC

Honoraires à partager 50 % Bailleur et 50 % Locataire

Locaux Commerciaux (à la charge du preneur) :

Bail 3/6/9 : 10 % HT du Loyer de la première période triennale

Autres Baux : 20 % HT du Loyer de la première année.

Sarl au cap. de 10 000 € - SIRET 850 955 378 RCS Nanterre - Code NAF 6831Z - N° TVA FR67850955378 Carte Prof. Transaction: n° CPI 9201 2019 000 042 504 délivrée par la CCI Paris Ile de France - Garantie: GALIAN N° 152136 Q, 89 rue La Boétie, Paris 8 - 120 000 € Transaction